DIALOGUE SEMINAR 9 July 2010

CEC – COMECE -BEPA

Combating Poverty and Social Exclusion
in the Framework of the EU 2020 Strategy

Text available in French only
Check against delivery

Résumé de l'intervention de Mr Jérôme Vignon

I A quel titre parlons-nous ici ?

En tant que représentants des églises, nous voulons être d'abord un encouragement à l'action des responsables de la Commission Européenne, en vue de l'impact de l'Année Européenne dont ils ont pris l'initiative depuis longtemps. Les églises parlent et agissent au coeur des sociétés européennes sur un « terrain » essentiel du point de vue du succès de l'année européenne, à savoir le fait que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est l'affaire de tous. *Nous sommes convaincu que les pauvres, dans la crise, ne sont pas un élément de charge supplémentaire, mais une partie centrale de la solution.*

C'est pourquoi nous insistons sur une approche stratégique au niveau de la politique. Cela devrait être facilité par les marges de manœuvre données à chaque gouvernement dans le choix de ses priorités quantitatives.

II Pour que l'année ait une suite, il faut, selon notre expérience, que cette priorité stratégique soit portée par les instances politiques centrales. Ici notamment le BEPA a un rôle à jouer.

III L'Union Européenne a une vocation particulière à rappeler et porter les enjeux de long terme. Presse et médias amplifient les soucis de court terme. Même les réformes structurelles les plus importantes sont remises en cause, notamment à cause de cette tyrannie du court terme. L'Union n'est pas, en principe, soumise aux mêmes contraintes. D'où l'importance de son rôle pour garder le cap sur la lutte contre la pauvreté des jeunes, une question centrale pour l'avenir, alors que les préoccupations se tournent vers les retraites. La lutte contre la pauvreté des jeunes ne se résume pas à la question de l'accès à l'emploi. Les questions sur l'adéquation insuffisante du logement, de l'éducation et de la santé, au regard des besoins des jeunes appartenant aux familles les moins

Conference of European Churches - Conférence des Églises européennes - Konferenz Europäischer Kirchen - Конференция Европейских Церквей

Geneva
(General Secretariat)
P.O. Box 2100, 150 route de Ferney,
CH – 1211 Geneva 2, Switzerland
Tel.: +41 22 791 61 11
Fax: +41 22 791 62 27
E-mail: cec@cec-kek.org

Brussels
(Church & Society Commission)
Rue Joseph II, 174
BE – 1000 Brussels, Belgium
Tel. +32 2 230 17 32
Fax +32 2 231 14 13
E-mail: csc@cec-kek.be

Strasbourg
(Church & Society Commission)
8, rue du Fossé des Treize
FR – 67000 Strasbourg, France
Tel.: +33 3 88 15 27 60
Fax: +33 3 88 15 27 61
E-mail: csc@cec-kek.fr

www.ceceurope.org

favorisées continuent de se poser en amont. *Cela pose la question des priorités budgétaires dans la période de rigueur qui s'ouvre.*

IV Nous attirons l'attention sur les possibilités que recèle la société elle-même, en Europe, pour promouvoir l'inclusion. Il faut stimuler ces capacités de la société à être plus ouverte, plus participative. Cela passe par une coopération plus déterminée des autorités locales. *C'est au plan territorial que l'on rencontre les plus grandes inégalités dans l'accès aux biens et services essentiels.* La prochaine génération de fonds structurels pourrait encourager la coopération entre les collectivités territoriales pour que les riches assument d'avantage le poids des infrastructures de l'inclusion.

V De la même façon, il dépend de la société que l'équilibre des dépenses sociales se modifie en faveur de ce qui est le plus efficace pour la lutte contre la pauvreté, de ce qui réduit effectivement les injustices. *Une réflexion européenne est à engager sur la protection sociale dans son ensemble, en ce compris les services sociaux.* L'Union s'est montrée trop timide par le passé, sur ce point capital de la disponibilité effective et de l'accès de tous à des services de qualité.

VI Enfin, les institutions européennes et nationales sont toujours en risque de *sous estimer la contribution des pauvres et des exclus aux stratégies qui les concernent*. Il convient de prendre d'avantage au sérieux les processus par lesquels ils sont associés. Même si la démarche de l'OMC sociale est parmi les plus innovatrices, on doit absolument faire des progrès sur deux points : **a)** *le timing des consultations est trop court* pour permettre une authentique délibération. **b)** les rendez-vous réguliers, comme les journées organisé&es chaque année avec les personnes en situation de pauvreté ne donnent pas lieu à une *réelle évaluation rétrospective des conditions dans lesquelles les engagements pris ont été respectés.*